
Université de Lorraine

Rapport de promotion 2026

Tableau d'avancement au choix : INGÉNIEUR DE RECHERCHE ET DE FORMATION HORS CLASSE Echelon spécial – Vivier 2

I. Dispositif réglementaire

Conformément aux orientations générales des Lignes Directrices de Gestion (LDG), adoptées et révisées par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine (UL) du 4 février 2025, pour l'ensemble des filières, la sélection des dossiers de promotion par liste d'aptitude et par tableau d'avancement s'appuie sur la reconnaissance de la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience.

II. Compte rendu de la sélection au choix

a) Informations statistiques sur les promouvables

Pour rappel, conformément à l'article 20-3 du décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur, sont promouvables au tableau d'avancement au choix pour l'accès à l'échelon spécial du grade d'ingénieur de recherche et de formation hors classe au titre du vivier 2, dans la limite de 20% du nombre d'ingénieurs de recherche et de formation hors classe accédant à l'échelon spécial au titre d'une année, les ingénieurs de recherche et de formation hors classe justifiant d'au moins trois années d'ancienneté au 4^{ème} échelon de leur grade.

Au titre de l'année 2025, aucun agent de l'UL n'a été promu à l'échelon spécial du grade d'ingénieur de recherche et de formation hors classe au titre du vivier 2.

Au titre de l'année 2026, **11** personnels remplissent les conditions de promouvabilité. Parmi ces personnels, 9% sont des femmes et 91% sont des hommes.

La moyenne d'âge des promouvables est de 59 ans.

L'ancienneté moyenne de catégorie est de 31 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 9 ans.

Les personnels promouvables se répartissent par BAP comme suit :

BAP		PROMOUVABLES	%
A	Sciences du vivant	2	18,18%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	0	0%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	4	36,36%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	3	27,28%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	0	0%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	0	0%
J	Gestion et pilotage	2	18,18%
TOTAL		11	100%

b) Informations statistiques sur les candidats

Au titre de la campagne 2026, **7** candidatures sont déposées. Parmi les candidats, 100% sont des hommes.

La moyenne d'âge des candidats est de 59 ans.

L'ancienneté moyenne de catégorie est de 31 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 9 ans.

Les personnels candidats se répartissent par BAP comme suit :

BAP		CANDIDATS	%
A	Sciences du vivant	0	0%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	0	0%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	3	42,86%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	3	42,86%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	0	0%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	0	0%
J	Gestion et pilotage	1	14,29%
TOTAL		7	100%

c) Méthodologie et bilan de la sélection au choix

Les représentants de l'administration et les représentants des personnels réalisent une pré-sélection des dossiers. Ils se réunissent ensuite en séance plénière pour débattre et établir un classement commun.

L'objectif est d'apprécier sur la durée de la carrière, l'investissement du personnel compte tenu de ses missions et activités professionnelles, de son implication dans la vie de l'établissement, ou dans l'activité d'une structure, de la richesse et de la diversité de son parcours professionnel, de ses formations, de ses compétences et de la qualité du dossier.

Cette appréciation se fonde sur l'ensemble des critères, définis dans les LDG (annexe 2).

d) Informations statistiques sur les classés

Au titre de l'année 2026, **3** dossiers ont été classés par le groupe de travail promotion. Les classés sont des hommes.

La moyenne d'âge des classés est de 59 ans.

L'ancienneté moyenne de catégorie est de 29 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 11 ans.

Les personnels classés se répartissent par BAP comme suit :

BAP		CLASSÉS	%
A	Sciences du vivant	0	0%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	0	0%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	1	33,33%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	2	66,67%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	0	0%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	0	0%
J	Gestion et pilotage	0	0%
TOTAL		3	100%